**Termes De Référence**

**Supportons les résultats obtenus dans la santé**

**Avec un focus sur l’élimination du VIH d’ici à 2030**

1. **Mise en situation**

En Haïti, les investissements nationaux en provenance du secteur privé des affaires dans des interventions de santé à but non lucratif sont rares et n’ont pas vraiment de poids statistiquement significatif dans les résultats obtenus sur l’amélioration des conditions de vie de la population. Ils sont pratiquement inexistants dans la lutte contre le VIH.

Les initiatives de lutte contre le VIH financées exclusivement par le secteur privé des affaires ou en partenariat avec des fonds étatiques ou externes restent au stade de vœux pieux.

Le financement de la lutte contre le VIH est assuré par l’aide externe à plus de 95%. Depuis un certain temps, les fonds versés par les donateurs externes diminuent d’année en année. Or, les besoins restent énormes par rapport aux objectifs qui permettraient à Haïti d’arriver à l’élimination du VIH d’ici à 2023.

Tous les secteurs nationaux peuvent apporter leur contribution à l’élimination du VIH, ce fléau qui a apporté tant de malheurs dans les familles haïtiennes affectées et qui continue à faire des ravages dans toutes les communautés du pays.

Les constats démontrent, en Haïti ou ailleurs, que des entreprises ou des regroupements d’entreprises sont, en général, capables de participer activement ou d’apporter une contribution quelconque à l’avancement d’une cause collective et nationale. Assez souvent, et même trop souvent, ils ne savent pas comment s’y prendre, à savoir le retour de ces investissement (court, moyen et long terme) et sur quoi ils pourraient aider à obtenir une synergie par rapport aux interventions déjà mises en œuvre.

Les priorités d’intervention sont clairement identifiées dans le Plan Stratégique National Multisectoriel (PSNM) 2018 - 2023 de Lutte contre le VIH. Les manques (gap) de financement sont actualisés dans les plans annuels d’opération du Programme et devraient être une référence pour tous les secteurs qui aimeraient booster Haïti à accélérer la riposte nationale face à l’épidémie de VIH.

Le fossé existant entre les intentions du Programme et les réalités d’Haïti nécessite en permanence la tenue de réflexions sérieuses sur le cadre de mise en œuvre du PSNM, les résultats obtenus et le financement. Cette consultation trouve ses empreintes à partir de la compréhension forte et de l’engagement de certains partenaires du MSPP à renforcer le partenariat public-privé sur lequel a été construit le socle du Programme de lutte contre le VIH en Haïti. Il est indispensable que soient disponibles des outils robustes du Programme visant à la sensibilisation de tous les secteurs, au plaidoyer et à l’établissement de canaux de communication sûrs entre le Programme et le secteur privé des affaires, en particulier, sur sa participation active à l’élimination du VIH en Haïti d’ici à 2023. Cette consultation s’inscrit également à la recherche d’initiatives raisonnables et soutenables du secteur privé des affaires au renforcement de la riposte nationale sur la voie de l’élimination du VIH d’ici à 2023.

1. **Objectif général**

Prêter une assistance technique à UCMIT/PNLS à l’élaboration d’un document de plaidoyer, communication et sensibilisation du secteur privé des affaires sur l’importance de sa participation active à l’élimination du VIH en Haïti d’ici à 2023 : **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 »**.

1. **Objectifs spécifiques**

* Faire une revue de littérature sur les expériences réussies d’interventions du secteur privé des affaires dans la lutte contre le VIH, y compris l’importance des contributions du secteur privé (investissements sociaux) dans la santé sur le rendement même de leur entreprise.
* Rencontrer des membres du secteur privé des affaires sur :
  1. Leurs idées et leurs opinions sur l’importance de la participation active du secteur privé des affaires dans la lutte contre le VIH en Haïti ;
  2. Leurs idées et leurs positions sur la faisabilité de propositions clés d’interventions identifiées dans la revue de littérature ;
  3. Discuter avec eux d’une proposition d’agenda du secteur privé des affaires supportant le Programme haïtien de lutte contre le VIH sur la période janvier 2020 – décembre 2023.
* Elaborer le document de plaidoyer et de communication **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 »**. Le document doit contenir à la fin une proposition d’agenda 2020 – 2023 sur la participation active du secteur privé des affaires dans la lutte contre le VIH.

1. **Méthodologie**

* Etablissement du calendrier définitif et des méthodes autorisées de travail sous la supervision de la chargée des relations multisectorielles d’UCMIT/PNLS ;
* Etendue et portée des expériences du secteur privé a travers une revue de littérature validée ;
* Elaboration d’un questionnaire et d’une grille en fonction de critères définis et validés ;
* Choix raisonné d’informateurs clés (fondations, chambre de commerce, etc.) ;
* Revue PNLS des résultats de l’analyse du consultant des réponses aux questions des formulaires ;
* Canevas d’élaboration du document **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 »**.
* Présentation du document **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 »** à un groupe restreint de partenaires clés du Programme lors d’une rencontre ;
* Finalisation du document ;
* Fin de la consultation.

1. **Résultats attendus**

* Un calendrier de travail validé ;
* Un document de synthèse de la littérature sur les expériences réussies et les leçons apprises de la participation active du secteur privé des affaires dans la lutte contre le VIH ;
* Un document final de plaidoyer et de communication **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 »** incluant un agenda 2020 – 2023 sur l’implication active du secteur privé des affaires dans la lutte contre le VIH en Haïti ;
* Un rapport narratif sur la mise en œuvre de cette consultation.

1. **Durée et lieu de la consultation**

La durée de cette consultation est de 30 jours ouvrables. Il demeure entendu que les jours additionnels pour cause d’extrants de mauvaise qualité seront à la charge du consultant ou de la firme. Cette mention fera l’objet d’une clause à part entière dans le contrat de services.

Le consultant sélectionné devra travailler de façon autonome et doit organiser toutes les actions et tâches en syntonie avec la chargée des relations multisectorielles UCMIT/PNLS. Cette consultation se déroulera dans l’aire métropolitaine de la Capitale.

1. **Profil du consultant**

Le Consultant doit détenir les qualifications et les compétences suivantes :

* Formation de base en sciences de la santé / sciences sociales
* Formation spécialisée en santé communautaire / sciences sociales / communication. **Une expérience dans l’élaboration de document de plaidoyer est un atout.**
* Une bonne connaissance du système de santé en Haïti et en particulier du Programme National de Lutte contre le Sida ;
* **Une bonne connaissance des organisations du secteur privé des affaires est un atout** ;
* Des capacités analytique et rédactionnelle excellentes ;
* Des capacités à favoriser le travail en équipe et d’établir des relations de travail efficaces.

1. **Evaluation des offres technique et financière**

Une évaluation préliminaire des offres aura lieu avant qu’une comparaison technique et financière ne soit considérée. Seules les propositions techniques et financières des professionnels, dont l’examen préliminaire satisfait aux exigences du dossier joint au tableau ci-dessous, seront considérées (méthode conforme/non conforme).

**Tableau d’évaluation primaire**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Méthode d’évaluation** | |
| **No** | **Critères préliminaires** | **Conforme** | **Non Conforme** |
| 1 | Lettre d'intention du professionnel spécifiant le domaine d'expertise et la compréhension du mandat |  |  |
| 2 | CV du professionnel consultant et copies de diplômes et de certificats |  |  |
| 3 | Proposition technique |  |  |
| 4 | Proposition financière |  |  |
| Observation globale | |  | |

## Grille des notations

L’ensemble des offres technique et financière d’un consultant éligible sera évalué selon la formule suivante :

Note O*T* (sur 70 pts) + [OF moins dispendieuse / *OF* de la firme à évaluer] x 30 points = Note Totale (sur 100 points)

*(OT : Offre Technique – OF : Offre Financière)*

La firme ayant présenté la proposition financière la moins dispendieuse aura ainsi la note maximale de 30 points, le rapport initial étant égal à 1.

**La composante financière d’une proposition ne sera évaluée que si la composante technique de cette même proposition atteint le nombre minimum de 40 points.**

## Evaluation offre technique

Le volet technique, qui a une valeur totale de 70 points, sera évalué à l'aide des critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | | **Points** |
| **1** | Expérience du professionnel consultant dans l’exécution de ce type de services ou d’autres apparentés | 30 |
| **2** | Description détaillée de la méthodologie sur « supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023 » | 25 |
| **3** | Logique du Budget proposé | 25 |
| **4** | Clarté et logique du chronogramme proposé | 20 |
| **Total** | | **100** |

## Procédures d’évaluation des offres

Après contrôle préliminaire des soumissions, les offres seront évaluées et comparées selon les critères déjà énoncés par une commission. Avant de procéder à l’évaluation détaillée des offres, la commission vérifiera si les soumissions sont conformes au fond et à la forme suivant les prescriptions en vigueur en matière de passation de marché au sein de l’UCMIT, elle sera rejetée et le soumissionnaire sera notifié par la suite.

1. **Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cacheté au local de l’UCMIT/PNLS sis au **# 2, rue Boisrond Canal, Puits Blain 24, Pétion-ville**. L’enveloppe doit porter le nom du candidat avec la mention de la consultation technique : **« supportons les résultats obtenus dans la santé avec un focus particulier sur l’élimination du VIH d’ici à 2023  »**. La proposition de budget doit être dans un pli fermé à l’intérieur de l’enveloppe de dépôt de candidature. **Un mail de confirmation doit être envoyé par chaque candidat aux adresses électroniques suivantes :** [**ycf9@cdc.gov**](mailto:ycf9@cdc.gov)**;** [**rold68@yahoo.fr**](mailto:rold68@yahoo.fr)**;** [**recrutementpnls@gmail.com**](mailto:recrutementpnls@gmail.com)**.** Les dossiers qui ne sont pas conformes au point seront automatiquement rejetés. Les dossiers seront reçus au plus tard le **14 Septembre 2019 à 4 heures pm.** Le postulant retenu sera contacté par téléphone.